



Syndicat National des Personnels
Protection Judiciaire de la Jeunesse

Protection Judiciaire de la Jeunesse de l'Éducation et du Social

Région SUD EST : 06 43 44 93 82 - 06 23 52 24 13

Section VAR



Maltraitance institutionnelle, ça suffit ! Un vrai projet pour l'UEAJ.



Le vendredi 3 avril, une éducatrice du Centre de Jour de Toulon a été agressée par une jeune fille accueillie au Foyer de La Roseraie (EPEI). Le SNPES PJJ FSU a demandé une audience auprès de Madame la Directrice Territoriale du Var afin d'aborder les différents points qui nous questionnaient le plus sur cette situation de violence.

La collègue, en arrêt de travail, a pu s'entretenir le mercredi suivant avec le DT assurant l'intérim de direction et le RUE de l'UEAJ. Elle était seule, à la DT. Elle a expliqué comment elle avait vécu cette violence et les raisons pour lesquelles elle ne voulait pas porter plainte contre la jeune en question. Une note d'incident informait la J.E en charge du dossier.

Avec un de nos secrétaires régionaux et un membre du Bureau du Var, nous avons été reçus le 21 avril. Nous avons pu revenir sur cette agression et aborder les différents points qui nous questionnaient le plus : la mise en place du Protocole Violence, la pertinence des prises en charge obligatoires au centre de jour des jeunes accueillis au foyer, sur le même site et l'absence de Professeur Technique en CSB (ou FLE) à l'UEAJ.

La collègue, après avoir pris un coup de poing dans le visage, est rentrée seule à son domicile en attendant que son Médecin traitant puisse la recevoir. Il n'y avait pas de responsable sur la structure, ni au centre, ni au foyer. Les collègues présents ont continué la prise en charge des jeunes. Aucun accompagnement ensuite et aucun lien même après l'entretien à la DT, où en Arrêt-Maladie, l'agent a exprimé sa blessure et son désarroi de son contexte de travail qui reflète la maltraitance institutionnelle.

L'UEAJ traverse depuis plusieurs années, de grandes difficultés : pas de stabilité des RUE - le Centre a «tourné» plusieurs mois sans Rue -, les locaux qui se situent sur le même lieu que le foyer. En outre, l'équipe qui n'a pas eu de PT pendant longtemps, endosse les difficultés dues à cette proximité. C'est une équipe qui se confronte à des jeunes aux problématiques qui rendent plus difficiles la prise en charge, jeunes qui s'ennuient vite, qui n'accrochent pas et qui sont malmenés par l'institution.

Quel avenir est réservé à ce Centre de jour, qui s'articule sur deux équipes. L'une complète, qui s'appuie sur un restaurant d'application, à l'extérieur, et la seconde qui accueille des jeunes, placés au même endroit, pas encore en capacité d'être admis sur le restaurant, mais obligés de se rendre aux ateliers ?

Le professeur technique a été recruté depuis quelques mois et jusqu'à fin août. Il encadre les activités de menuiserie et des chantiers nature. Mais quid des jeunes de moins de 16 ans en obligation scolaire ? Malgré l'intervention de bénévoles de l'EN, il paraît indispensable qu'un PT CSB intervienne à l'UEAJ. Sauf que la DT met en avant une gestion des emplois défaillantes mais dont elle ne se considère pas responsable. Mais est-ce si compliqué de comprendre qu'un UEAJ ne peut fonctionner sans une équipe de professionnels complète et notamment d'un PT CSB, voire d'un psychologue, ce que nous demandons depuis fort longtemps et qui commence à porter ses fruits dans d'autres départements. L'insertion dans le Var est le parent pauvre de la politique départementale de la PJJ. Il est temps que cela cesse. Les collègues en pâtissent, les jeunes aussi.

L'insertion professionnelle des mineurs confiés à la PJJ mérite mieux en terme de réponse. Nous relayerons ces revendications auprès de la DIR lors d'une audience à venir.

Le bureau syndical SNPES/PJJ/FSU du Var